

Cette section propose des pistes de réflexion pour aller plus loin dans les pratiques d'encadrement. L'encadrement collectif, l'encadrement en lien avec la santé et le bien-être de même que les différentes dimensions de l'encadrement sont des aspects de l'encadrement qui sont pertinents pour mieux répondre aux défis des nouvelles populations étudiantes.

## POUR ALLER PLUS LOIN, PISTES DE RÉFLEXION

### Encadrement collectif

« En respect de leur réalité (spécificités de leur discipline, profils de leurs étudiants, structure de leur équipe de recherche, etc.), les professeurs de toutes disciplines devraient être incités à réfléchir aux bénéfices qu'ils pourraient personnellement tirer de l'encadrement collectif (gain en temps, en ressources), et aux bénéfices qu'en tireraient leurs étudiants (diversification de l'expertise, travail collaboratif, bris d'isolement, etc.) » (Couillard et al. 2018 : 17).

### CONTEXTE

Tout en reconnaissant le professeur-e comme le pilier de l'encadrement, la nouvelle réalité des populations étudiantes (responsabilités familiales, diversité, etc.) incite les universités à repenser l'accompagnement. À cet égard, l'encadrement collectif pourrait s'avérer un atout appréciable pour promouvoir une culture de la réussite au sein du réseau UQ.

L'encadrement collectif réfère à différentes pratiques notamment le soutien par les pairs et le recours à des personnes-ressources pour soutenir l'étudiant-e. Ces pratiques visent entre autres « à favoriser la socialisation scientifique des étudiant-es, à briser l'isolement dans lequel ils peuvent s'enliser, et à mieux les préparer au travail collaboratif en recherche »<sup>4</sup>.

Selon les auteurs de l'[Enquête réseau sur l'encadrement aux cycles supérieurs](#), les pratiques d'encadrement collectif les plus utilisées par les professeur-es sont l'intégration à une équipe de recherche et les comités d'encadrement élargis. Ces pratiques sont davantage répandues dans les sciences pures, les sciences appliquées et les sciences de la santé où les travaux sont principalement effectués en laboratoire et favorisent le regroupement et le travail collaboratif. Mais l'encadrement collectif peut aussi s'exercer par le personnel de recherche, les professionnel-les et autres personnes-ressources dans un établissement. Dans certains cas, il est même possible de recourir à des membres de la communauté comme des aîné-es autochtones ou des entrepreneur-es pour aider l'étudiant-e-chercheur-e à recueillir ses données, le guider sur le terrain ou le soutenir dans les moments plus difficiles.

### Exemples d'initiatives UQ inspirantes :

- [Programme Contact](#), École de technologie supérieure (ÉTS). Programme de jumelage pour tous les étudiant-es.
- [Intégration dans une équipe de recherche dès la première inscription](#), Institut national de la recherche scientifique (INRS). Dès son entrée dans un programme d'études de type « recherche » (maîtrise avec mémoire ou doctorat), l'étudiant-e est immédiatement intégré dans une équipe de recherche.
- [Référentiel d'accompagnement au projet d'études](#), Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Outil qui reconnaît que la réussite est une préoccupation collective qui concerne l'ensemble des personnes qui œuvrent à l'université. Ce guide liste des besoins potentiels des différentes populations étudiantes et les manières de répondre à ces besoins.

<sup>4</sup> Couillard, A., Auclair, R. et Duchaine, S. (2018). Rapport. Enquête réseau sur l'encadrement aux cycles supérieurs. Université du Québec, p. 10. En ligne : [http://uquebec.ca/dri/publications/rapports\\_de\\_recherche/rapport\\_uq\\_enquete\\_encadrement\\_final\\_2018.pdf](http://uquebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/rapport_uq_enquete_encadrement_final_2018.pdf)

Cette fiche vise à reconnaître le lien fort qui existe entre l'encadrement et la santé, le bien-être et l'équité et fournir des pistes de réflexion.

## POUR ALLER PLUS LOIN, PISTES DE RÉFLEXION

### Encadrement et environnement d'apprentissage sain

#### CONTEXTE

Ces dernières années, les universités font face à de nouveaux défis en matière de santé et de bien-être psychologique des étudiant-es. Plusieurs mesures et initiatives ont vu le jour pour accompagner les étudiant-es qui vivent des difficultés d'apprentissage (services psychosociaux, semaine pour la santé mentale, campagne d'information sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), etc.). En outre, certains grands bailleurs de fonds obligent maintenant les professeurs-chercheurs et professeures-chercheuses ainsi que les établissements à tenir compte de nouveaux critères en matière de santé, de bien-être et d'équité à même les demandes de financement.

Parmi les instruments disponibles qui peuvent servir de cadre d'orientation pour les établissements, il y a la Charte de l'Okanagan qui a été adoptée en 2015 dans le cadre de la Conférence internationale sur les universités et les institutions d'enseignements promotrice de la santé, en collaboration avec divers partenaires internationaux, dont l'UNESCO. Cette charte a pour but de guider les établissements dans l'adoption de mesures, de pratiques, d'activités et d'initiatives qui visent à créer un environnement d'apprentissage stimulant et sain pour les étudiant-es leur permettant d'atteindre leur plein potentiel.<sup>5</sup> Quelques universités au Québec et plusieurs au Canada ont déjà signé la Charte.

#### Exemples de mesures favorisant la santé, le bien-être et l'équité.

- Possibilité de choisir sa direction de recherche et son sujet de recherche et de définir les modalités de son encadrement avec sa direction de recherche.
- Reconnaissance de la contribution aux recherches et publications.
- Bénéficier d'un espace de recherche (laboratoire, groupe de recherche) où l'on peut échanger avec d'autres étudiant-es et s'entraider.
- Étudier et travailler dans un environnement sécuritaire, exempt de harcèlement (psychologique et sexuel) et de discrimination.
- Accès à des services de soutien qui répondent à différents besoins et différents profils (difficultés en français, problèmes psychologiques, etc.).
- Activités de socialisation et d'intégration par disciplines, équipes de recherche, communautés d'appartenance.
- Programme de mentorat par les pairs, tutorat, etc.
- Compter sur un financement prévisible (bourses, contrats de recherche, auxiliaires d'enseignement, etc.).
- Mesures favorisant de saines habitudes de vie pour les étudiant-es (alimentation saine sur le campus, incitatifs pour favoriser l'utilisation des équipements sportifs, cours de méditation, gestion du stress, etc.).
- Mécanismes de résolution de conflits et services de médiation.

<sup>5</sup> Health is viewed holistically, reflecting « physical, mental and social well-being » in Okanagan Charter: An International Charter for Health Promoting Universities and Colleges (2015). En ligne : <https://open.library.ubc.ca/cRcle/collections/53926/items/1.0132754>

➔ RÉFÉRENCES

➔ BOÎTE À OUTILS

L'objectif de cette fiche est de sensibiliser les intervenant-es aux différences dans la manière de percevoir l'encadrement et sur les différentes façons de répondre aux besoins des étudiants et des encadreurs. Il s'agit d'un résumé d'un tableau réalisé dans le cadre d'un exercice d'analyse des résultats de l'Enquête réseau sur l'encadrement aux cycles supérieurs.

## POUR ALLER PLUS LOIN, PISTES DE RÉFLEXION

### Différentes dimensions de l'encadrement

« Il serait important dans le cadre des ressources développées pour soutenir l'encadrement (formations, guides, etc.) de sensibiliser davantage les professeurs aux multiples dimensions de l'encadrement (académique, mais aussi professionnelle, financière et socio-affective) » (Couillard et al. 2018 : 53).

**Tableau des portraits types de professeur-es encadreur-es<sup>6</sup>**

Profil « scientifique »	Profil « psychologue »	Profil « pédagogue »
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Perception</b> : vise principalement le développement scientifique et professionnel et implique des rencontres régulières. Se voit comme critique, expert et formateur.</li> <li>• <b>Intensité</b> : l'étape cruciale est l'analyse des données collectées en laboratoire.</li> <li>• <b>Relation</b> : le sujet de recherche de l'étudiant-e doit être en lien avec son champ de spécialisation. La décision d'encadrer un-e étudiant-e repose sur la disponibilité et l'accessibilité aux fonds et ressources matérielles nécessaires.</li> <li>• <b>Suivi</b> : communique par courriel et rencontre en personne au laboratoire.</li> <li>• <b>Encadrement collectif</b> : a recours aux rencontres de groupes et au parrainage entre étudiant-es.</li> <li>• <b>Soutien financier</b> : offre systématiquement des bourses.</li> <li>• <b>Soutien de l'encadreur-e</b> : peu informé sur les ressources qui existent dans son établissement pour l'appuyer.</li> <li>• <b>Besoins</b> : les jeunes professeur-es ont besoin de mentorat dans leur tâche d'encadrement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Perception</b> : est disponible à la demande et trouve un équilibre entre fermeté et empathie. Se voit comme un employeur et ami, mais surtout un-e mentor-e.</li> <li>• <b>Intensité</b> : s'implique davantage lors de la collecte et analyse des données.</li> <li>• <b>Relation</b> : démontre des affinités au plan interpersonnel. À la première rencontre, discute de l'installation générale et du soutien financier.</li> <li>• <b>Suivi</b> : communique par courriel, message texte et rencontre en personne.</li> <li>• <b>Encadrement collectif</b> : offre la possibilité d'intégrer son groupe de recherche et de co-signer des articles scientifiques.</li> <li>• <b>Soutien financier</b> : offre des bourses et des contrats d'assistant-es de recherche.</li> <li>• <b>Soutien de l'encadreur-e</b> : manque de temps pour actualiser sa formation en encadrement.</li> <li>• <b>Besoins</b> : avoir le temps et les ressources nécessaires. En nous aidant à financer nos projets collectifs d'équipe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Perception</b> : s'adapte aux besoins particuliers en vue de leur offrir un suivi personnalisé. Donne accès à ses réseaux et favorise la socialisation scientifique.</li> <li>• <b>Intensité</b> : s'implique dans toutes les étapes des projets de recherche.</li> <li>• <b>Relation</b> : choisit d'encadrer préférentiellement les étudiant-es qu'il a connu dans ses cours car il connaît mieux leurs aptitudes. À la première rencontre, discute des rôles et responsabilités et la fréquence des rencontres.</li> <li>• <b>Suivi</b> : communique par courriel et élabore un dossier de suivi.</li> <li>• <b>Socialisation scientifique</b> : offre la possibilité d'intégrer l'enseignement de ses cours.</li> <li>• <b>Soutien financier</b> : offre des contrats d'assistant-es de recherche.</li> <li>• <b>Soutien de l'encadreur-e</b> : actualise ses connaissances en matière d'encadrement et utilise les outils de soutien et des documents institutionnels.</li> <li>• <b>Besoins</b> : séminaires sur l'encadrement qui tiennent compte des spécificités disciplinaires et interdisciplinaires et guide adapté.</li> </ul>

<sup>6</sup> Aux pages 56-57 dans Couillard, A., Auclair, R. et Duchaine, S. (2017). Rapport. Enquête réseau sur l'encadrement aux cycles supérieurs. Présentation des données de l'Enquête et des pistes de travail. Reçue par le Comité des études de l'Université du Québec, Université du Québec, document de travail (non publié). À noter que ces profils ont été établis sur la base d'analyses statistiques. Les professeur-es ont été répartis en grappes (cluster) sur la base des réponses qu'ils ont fournies à l'enquête. Il a été possible d'identifier six grappes de professeur-es avec des profils de réponses assez similaires. Une fois cette analyse statistique réalisée, les auteurs et autrices ont regardé en quoi les réponses de ces grappes se distinguaient les unes des autres et tenté d'établir des profils correspondants.